

UIA Normandie - Modalités des cours durant la période Covid – octobre 2020

Cours de Langues / Culture / sports / Ateliers artistiques

A = salle adaptée au groupe

- Présence de tous les inscrits
- Masque obligatoire, prof compris
- 1 mètre de distance
- Nettoyage des surfaces 1/jour
- Aération : 3 /jour
-

(cf Protocole Education Nat. Rentrée 2020)

B = salle à superficie insuffisante

- Séparer les inscrits en 2 groupes
- Alternance groupe A/B
- Travail donné à la maison pour le groupe absent

C = professeur « personne à risque »

- Demande autorisation au RA de faire des cours en visio
- Si besoin : abonnement Zoom fourni par l'antenne qui fixe les RV et invite les adhérents

E = Cours hybride (présentiel et à distance)

- Le prof donne cours à un public restreint
- Tout en transmettant son cours par visio, au reste des inscrits
- L'antenne organise la présence des inscrits (adhérents non équipés et rotation des présents)

F = Activités Sportives

Toutes ont été autorisées après le 2 juin, y compris la Danse et même les sports de combat.

Règles :

- distance de 2 m
- masque à l'accueil
- pas de masque durant l'effort

Voir le Guide sanitaire du Ministère des Sports qui décline les règles de chaque sport
www.sports.gouv.fr

G= Randos

Autorisées avec comme règles :

- distance de 5 m
- groupes de 10
- masque à l'accueil
- pas de masque durant l'effort

cf le site :

www.sportsdenature.gouv.fr

H = Chorale

Pratiques de chant choral autorisées :

- avec masque, y compris le professeur
- seul le prof peut se servir du clavier
- suggestion si le groupe est très nombreux pour la surface de la salle, séparer les pupitres : 1h les sopranos + 1h les alti + 1h les hommes (par ex)

aérer la salle.

Ces règles sanitaires sont les règles nationales.

Certains organismes : Conservatoire, Piscine, Gymnases ont peut-être arrêté des Protocoles sanitaires différents.

Si vous y êtes hébergés, ce sont ces derniers qu'il faudra suivre.

Si vous apprenez qu'un adhérent a été positif au Covid vous devez le signaler à une plate-forme :

- 0 808 400 660 (ouvert 7/7 jours et gratuit)
- ou par mel à ars14-alerte@ars.sante.fr

(ARS Normandie : 02 31 70 96 96)

UIA Normandie - Modalités des Conférences durant la période Covid – octobre 2020

A = salle suffisante

- **Public habituel présent**
- **Masque obligatoire, Conférencier compris**
- **1 mètre de distance**
- **Nettoyage des surfaces 1/jour**
- **Aération : 3 /jour**
-

(cf Protocole Education Nat. Rentrée 2020)

B = effectif restreint par les consignes de distanciation

- **Conf hybride (présentiel et visio)**
- **Il serait souhaitable de proposer l'assistance d'un adhérent pour aider le Conférencier.**

C = salle non disponible ou inadéquate

- **Conf en visio**
- **Après consultation du RU et du RA**
- **L'antenne crée le RV et gère les participants**

- **Aucun enregistrement autorisé**